FAPALFE

Fédération des associations de parents d'élèves des lycées français d'Espagne

Le 10 novembre 2025
Destinataires
Christian Masset, Président de la Mission Laïque
Jean-Marc Merriaux, directeur général de la Mission Laïque

Copies
Monsieur Jean-Noël Barrot, ministre des Affaires étrangères,
Madame Eléonore Caroit, ministre déléguée chargé de la Francophonie,
Madame Claudia Scherer-Effosse, Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,
Madame Hélène Conway, Vice-Présidente de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Sénatrice représentant les Français hors de France,
Madame Samantha Cazebonne, Sénatrice représentant des Français établis hors de France,
Monsieur Yan Chantrel, Vice-Président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, sénateur représentant des Français établis hors de France,
Madame Kareen Rispal, Son excellence l'Ambassadrice de France en Espagne,

« Recherche d'un partenaire pour les 9 établissements MLF d'Espagne »

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,

Comme nous vous l'indiquions dans notre courrier du 20 octobre dernier, nous avons bien pris note de votre engagement au titre de la MLF dans la **continuité pédagogique et sociale** lors du processus de vente des 9 établissements d'Espagne.

Nous remarquons également ne pas avoir eu de réponse à ce courrier. Aussi, nous comptons que vous puissiez faire part de votre engagement sur les points suivants à l'occasion de la réunion qui se tiendra aujourd'hui en visioconférence.

- **Préciser la teneur de votre engagement sur la continuité pédagogique** (garantir l'homologation et la stabilité des résultats aux examens finaux, maintenir les niveaux existants, les préparations aux modulos, Cambridge, etc,)
- **Veiller à la stabilité des ressources humaines** (maintien du personnel, des professeurs) en garantissant l'éducation à la française
- **Garantir les principes de laïcité et de l'éducation à la française** (y compris par exemple, le non-port de l'uniforme)
- **Encadrer les frais d'écolage à l'augmentation de l'IPC**
- **Garantir le maintien des instances de dialogue**
- **Mettre en œuvre une information transparente, précise et directe** avec l'ensemble des familles et personnels sur le déroulé de ce processus de vente
- **Ouvrir un espace de dialogue aux représentants des parents d'élèves dans le cadre du processus de vente**
- **Obtenir l'engagement du repreneur à ne pas engager de processus de revente avant 10 ans.**

Messieurs, les familles de ces 9 établissements ont choisi la MLF pour la plupart pour les 15 ans d'une scolarité complète. Ils l'ont fait en conscience et en confiance. **Il appartient maintenant à la MLF d'honorer cette confiance en s'engageant à garantir les caractéristiques de ce choix qu'il s'agisse de la qualité pédagogique ou des valeurs que véhiculent la MLF.**

Nous vous prions, chers Messieurs, de bien vouloir agréer nos salutations respectueuses,

Pour la FAPALFE, Hélène Monard Leroy, Présidente